

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2010

Version 1

Révision: 12.01.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit: AG DERMO

Code du produit: F010

Emploi de la préparation shampooing pour truies

Producteur/fournisseur: Anti-Germ France s.a.s.

Z.I. Le Roineau

F-72500 VAAS

Tel: +33-(0)2 43 46 71 22

Fax: +33-(0)2 43 46 70 05

e-mail: info@anti-germ.fr

rédacteur: pboisson@anti-germ.fr

Renseignements en cas d'urgence: ORFILA Tel : 01 45 42 59 59

Secours d'urgence Tél : 112

2 Identification des dangers

Principaux dangers: Néant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Indications complémentaires: Voir fiche(s) toxicologique(s) INRS N°: néant

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Polymère	alkyl polyglucosides ☒ Xi; R 41	2,5-5%
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol	2,5-5%
CAS: 55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) ☒ T, ☒ C, ☒ N; R 23/24/25-34-43-50/53	≤1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2010

Version 1

Révision: 12.01.2010

Nom du produit: AG DERM

(suite de la page 1)

4 Premiers secours**Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés**pour des raisons de sécurité:**

néant

Equipement spécial de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles:**

Pas nécessaire.

Mesures pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes de nettoyage/ récupération:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant inerte.

7 Manipulation et stockage**Manipulation:****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2010

Version 1

Révision: 12.01.2010

Nom du produit: AG DERM

(suite de la page 2)

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**56-81-5 glycerol**VME (France) 10 mg/m³**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel:**Mesures générales de protection et****d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

Pas nécessaire.

Matériau des gants

non applicable

Temps de pénétration du matériau

non concerné

des gants

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection des yeux:

non applicable

Protection du corps:**9 Propriétés physiques et chimiques****Indications générales**

Forme:	Liquide
Couleur:	Vert clair
Odeur:	Fruitée

Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
Point de congélation:	< -10°C

Point d'inflammation:	Non applicable.
------------------------------	-----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
----------------------------	--------------------------------

Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
-----------------------------------	--------

Densité à 20°C:	1 g/cm ³
------------------------	---------------------

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:	Entièrement miscible
---------------	----------------------

valeur du pH à 20°C:	6
-----------------------------	---

Viscosité:

Dynamique à 20°C:	60 mPas (Brookfield)
--------------------------	----------------------

Teneur en solvants:

Solvants organiques:	8,0 %
-----------------------------	-------

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique/****conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 4)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2010

Version 1

Révision: 12.01.2010

Nom du produit: AG DERMO

(suite de la page 3)

**Produits de décomposition
dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'irritation:

de la peau:

Pas d'effet d'irritation.

des yeux:

Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

**Effets CMR (cancérogène,
mutagène et toxique pour la
reproduction)**

néant

12 Informations écologiques

**Indications sur l'élimination
(persistance et dégradabilité):**

Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

**Mobilité et potentiel de bio-
accumulation:**

Ne s'accumule pas dans les organismes.

Effets écotoxiques:

Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité aquatique:

Nocif pour les poissons.

Remarque:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

**Propriétés PBT (persistant, bio-
accumulable, toxique pour
l'environnement)**

néant

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Code déchet:

200129

Catalogue européen des déchets

2000/532/CE

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2010

Version 1

Révision: 12.01.2010

Nom du produit: AG DERMO

(suite de la page 4)

Produit de nettoyage recommandé: Eau**14 Informations relatives au transport****Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train (transfrontalier):****Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -**Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):****Classe IMDG:** -**Marine Pollutant:** Non**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:****Classe ICAO/IATA:** -**15 Informations réglementaires****Marquage selon les directives CEE:** Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.**Phrases S:** 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.**Prescriptions nationales:****Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction****Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

néant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Composants selon le Règlement sur les détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques, parfums, Chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + du chlorure de magnésium et du nitrate de magnésium

< 5%

Remarque:

néant

Phrases R importantes (§2):

23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 34 Provoque des brûlures.
 41 Risque de lésions oculaires graves.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres indications

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné.

Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive.

Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2010

Version 1

Révision: 12.01.2010

Nom du produit: AG DERMO

(suite de la page 5)

L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

Service établissant la fiche de

sécurité:

Service Réglementation Produits

Contact:

voir page 1

Sources

Cette fiche de données de sécurité a été établie à l'aide d'un logiciel informatique.

F